

Règlement du Défi TRACE

Edition 2024- 2025

Esprit général du Défi TRACE

Le Défi TRACE (**TR**ophées des jeunes **A**cteurs du **C**hangement pour l'**E**nvironnement), organisé par AFNOR et l'ESQESE en partenariat avec les écoles ESDES, IAE Lyon, IET et ISARA, vise à encourager les étudiants à développer des solutions innovantes, durables et vertueuses face aux défis environnementaux actuels.

Ce Défi a pour objectif de promouvoir la créativité et l'engagement des jeunes dans la protection de l'environnement.

Sujets du Défi TRACE 2024-2025

Les participants sont invités à proposer des solutions concrètes (technologiques, comportementales, nouveaux modèles économiques...) et inédites dans la protection de l'environnement.

Objectifs du Défi TRACE

Les projets soumis peuvent s'inscrire dans l'une ou plusieurs des thématiques suivantes :

1. **Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)** : Solutions pour diminuer l'empreinte carbone des activités humaines
2. **Énergies renouvelables** : Développement et promotion de l'utilisation des énergies renouvelables
3. **Gestion durable des ressources** : Optimisation de la gestion de l'eau, des déchets et des matières premières
4. **Conservation de la biodiversité** : Projets visant à protéger et à restaurer les écosystèmes naturels
5. **Économie circulaire** : Innovations favorisant la réutilisation, la réparation et le recyclage des matériaux
6. **Sensibilisation et éducation environnementale** : Initiatives visant à sensibiliser et éduquer le public sur les enjeux environnementaux

Exemples de projets

1. **Énergies Renouvelables** : Développement de nouveaux systèmes de production d'énergie à partir de sources renouvelables (solaire, éolien, biomasse, etc.).
2. **Agriculture Durable** : Techniques et pratiques agricoles respectueuses de l'environnement pour améliorer la production tout en réduisant l'impact écologique
3. **Gestion des Déchets** : Solutions pour la réduction des déchets, le recyclage innovant et la gestion durable des matières résiduelles
4. **Technologies Propres** : Développement de technologies propres pour réduire la pollution et améliorer la qualité de l'air et de l'eau
5. **Biodiversité** : Projets de restauration d'habitats naturels, protection d'espèces menacées ou création de zones de biodiversité urbaine
6. **Éco-conception** : Conception de produits ou services ayant un impact environnemental réduit sur l'ensemble de leur cycle de vie

Conditions de participation

Le Défi TRACE est ouvert à tout étudiant ou groupe d'étudiants inscrit en 2024-2025 dans l'une des écoles régionales partenaires, depuis le niveau B3/L3 (3^{ème} année d'études post-Bac) jusqu'au niveau M2 (5^{ème} année d'études post-bac).

Les employés et enfants des employés des structures organisatrices et des entreprises sponsors ne peuvent pas participer. Seules les personnes physiques peuvent candidater.

Déroulement du Défi TRACE

1. **Dépôt des projets** : Les participants doivent soumettre leurs projets sur la plateforme au plus tard le **10 mai 2025**.
2. **Sélection des finalistes** : Un premier jury, composé des co-fondateurs, des écoles et entreprises partenaires, sélectionnera les meilleurs projets qui seront ensuite présentés devant un jury final.
3. **Pitch des projets** : Les finalistes devront pitcher leurs projets devant le jury final, composé des co-fondateurs, des écoles et entreprises partenaires, qui se déroulera **entre le 23 et le 30 juin 2025**.
4. **Cérémonie de remise des prix** : La cérémonie festive regroupant étudiants, écoles et entreprises aura lieu le **30 juin 2025 à l'ESQESE**.

Critères d'évaluation des projets

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

1. **Impact environnemental** : Impact réel démontré ou évalué du projet sur les défis écologiques

2. **Innovation et Originalité** : Caractère inédit et créatif du projet, originalité de la réflexion et des propositions d'action
3. **Faisabilité Technique** : Viabilité technique du projet et potentiel de mise en œuvre à grande échelle
4. **Pérennité** : Durabilité du projet sur le long terme et possibilité de répllication ou de mise à l'échelle
5. **Qualité de la Présentation** : Clarté, précision et professionnalisme de la candidature et du pitch devant le jury

Dotations du Défi TRACE

Les dotations du Défi TRACE 2024-2025 sont les suivantes :

- **Lauréat du prix** :
 - Chèque de 1000 € (pour le candidat dans le cas d'une candidature individuelle, à partager entre les membres du groupe dans le cas d'une candidature collective)
 - Une formation AFNOR Compétences en e-learning (par personne)
 - Un ouvrage des éditions AFNOR (par personne)
- **Deuxième place** :
 - Chèque de 600 € (pour le candidat dans le cas d'une candidature individuelle, à partager entre les membres du groupe dans le cas d'une candidature collective)
 - Une formation AFNOR Compétences en e-learning (par personne)
 - Un ouvrage des éditions AFNOR (par personne)
- **Troisième place** :
 - Chèque de 300 € (pour le candidat dans le cas d'une candidature individuelle, à partager entre les membres du groupe dans le cas d'une candidature collective)
 - Un ouvrage des éditions AFNOR (par personne)

Cahier des charges du dossier à remettre

Les candidatures peuvent être individuelles ou collectives.

Le dossier de candidature doit comprendre :

1. Le formulaire de remise de dossier, dûment renseigné, présentant le ou les candidats et un résumé du projet (la trame à compléter sera disponible sur la plateforme de dépôt des dossiers).
2. Un document de présentation du projet (la trame à compléter sera disponible sur la plateforme de dépôt des dossiers).
3. Toutes annexes permettant d'apporter des explications complémentaires sur le projet, par exemple des photos, une vidéo...

Le dossier complet doit être soumis au plus tard le **10 mai 2024** sur la plateforme dédiée.

Cahier des charges du pitch devant le jury final

Le pitch dure 3 minutes avec un support projeté. Le contenu est libre mais il est attendu une prise de parole en direct des candidats.

Autres activités

Les événements incluent également des webinaires inter-écoles durant l'année universitaire, en lien avec la thématique du Défi TRACE. Ces événements seront partagés par les responsables de chaque école participante.

Nous sommes impatients de découvrir vos idées novatrices et de collaborer avec vous pour un futur plus vert et plus durable !

ORGANISATEURS



ECOLES PARTENAIRES

